



Que puis-je faire?

Par Fewfewy

Bonjour,

J'ai demandé une rupture conventionnelle à mon entretien annuelle car je souhaite partir rejoindre ma copine et donc déménager loin de mon lieu de travail.

Aujourd'hui, j'ai appris qu'ils ont refusé ma demande car ce n'est pas dans la politique de la boîte. (J'ai 2 ans d'ancienneté).

Je sais que des personnes l'ont eu récemment ou il y a quelques mois et donc je ne comprend pas pourquoi il me l'a refuse.

Nous allons bientôt changer d'horaires (2x7) et j'aimerais savoir si j'ai le droit de refuser ce changement d'horaire afin de montrer mon mécontentement.

Dans mon contrat et ma fiche de poste il n'y a pas marqué que je suis amené à changer d'horaires et je n'ai pas la clause.

Que puis-je faire?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez démissionner.

Par Fewfewy

J'ai besoin d'avoir un revenu jusqu'à Juin

Par yapasdequoi

Alors démissionnez en Mai.